

Compte rendu de la Commission Formation et Vie Universitaire

11 juillet 2014

Présents ou représentés :

Collège A : Mme Claudine Mélan, Jacques Lajarrige (jusqu'à 11h 40), Mme Christine Mias (procuration à Sandra Cassagnaud), Mme Myriam de Léonardis (procuration à Christian Valade jusqu'à 11h 15), M. Éric Foulon, M. Philippe Canguilhem.

Collège B : M. Patrice Bouyssières, M. Jean-François Camps, Monsieur Christian Valade (jusqu'à 11h 15), Mme Anne Rohr (jusqu'à 11h 40), M. François Grèzes-Rueff (jusqu'à 11h 05), M. Sébastien Rayssac, M. Enrique Fraga.

Collège IATOS : Mme Sandra Cassagnaud, M. Michel Chandelier, Mme Françoise Duprat, Mme Sophie Gosselin.

Collège Étudiants : Mme Élodie Cahuzac, Mme Mélissa Mansincal, M. Hugues Raynaud, M. Christophe Pagès.

Collège des personnalités extérieures : Mme Élodie Tesson (procuration à Enrique Fraga), M. Jean-Pierre Margaix (procuration à Patrice Bouyssières), M. Michel Montagne (procuration à Patrice Bouyssières).

Invités : M. Éric Raufaste, Mme Hélène Ricaud-Droisy, Mme Rose-Mary Expert, Mme Nathalie Lefèvre, Mme Anne-Claire Rattat.

Excusés : M. Christian Mange, Mme Laurence Redon.

Attachée de direction : Mme Valérie Sanchou.

Secrétaire de séance : Mme Sylvie Estrade.

La séance débute à 8h 55, le quorum étant atteint.

. Informations

- Nicolas Scianimanico est double champion d'Europe de canoë. Félicitations au SUAPS et à notre Charte de l'étudiant sportif de haut niveau.

- Questionnement sur la tenue sur le créneau du jeudi après-midi de la CFVU, de la CR et du CAC. Le bureau de la CFVU se réunira le jeudi à 13h 30. La Commission FOI a décidé qu'elle resterait sur le créneau du vendredi matin.

Certains conseillers ont déjà modifié leur emploi du temps en conséquence. D'autres expliquent que leur emploi du temps est fixé depuis le début de l'année pour l'année suivante. Ils devront par conséquent donner procuration. Les emplois du temps doivent être organisés fin mai, avec ajustements début juin. Il est difficile d'être présent sur tous les créneaux des réunions et d'assumer sa fonction première d'enseignant, administratif, étudiant.

1. Validation du compte rendu de la CFVU du 27 juin 2014

La CFVU approuve à l'unanimité le compte rendu de la CFVU du 27 juin 2014.

Votants : 23

Pour : 23

2. Vie Universitaire et Culture (VUC)

Présentation Rose-Mary Expert

➤ Validation de la convention d'aide au fonctionnement des associations

- Subvention de fonctionnement (150,00 €) pour les associations

L'objectif est de dynamiser la vie étudiante. La subvention de 150,00 € par association permet entre autres de couvrir les frais d'assurance. Il y a 29 associations conventionnées avec l'UT2J.

La CFVU approuve à l'unanimité la convention d'aide au fonctionnement des associations.

Votants : 23

Pour : 23

➤ **Validation de la convention de partenariat avec les foyers**

- Subvention de fonctionnement (800,00 €) pour les foyers

La subvention est d'au maximum 800,00 € par foyers, sachant qu'il y a 10 foyers. Il s'agit d'un renouvellement de la convention. Les foyers peuvent être amenés à rembourser ou bien les fonds sont reconduits. Cette somme se substitue aux précédentes demandes au coup par coup d'équipement. Un bilan est fait en fin d'année.

Le foyer désigne quelqu'un qui sera convoqué lors des Commissions VUC et des Commissions Projets.

La CFVU approuve à l'unanimité la convention de partenariat avec les foyers.

Votants : 23

Pour : 23

➤ **Validation de la convention entre l'UT2J et le Centre Régional d'Information Jeunesse (CRIJ) de Toulouse Midi-Pyrénées**

L'objectif est que le CRIJ ait un stand à l'université à la rentrée, à l'Arche, avec les autres partenaires. Il conviendrait d'assurer une présence plus durable, hebdomadaire ou mensuelle, au PAIE. Il est noté que le CRIJ et la DOSI sont complémentaires.

Une erreur de date est signalée p. 3 de la convention.

La CFVU approuve à l'unanimité la convention entre l'UT2J et le Centre Régional d'Information Jeunesse (CRIJ) de Toulouse Midi-Pyrénées.

Votants : 23

Pour : 23

➤ **Validation de modifications de critères FSDIE**

- le FSDIE n'est plus plafonné à 5000€. Le jury étant souverain, décidera du montant des attributions.
- Ajout :
Le FSDIE finance : [3- Les frais liés à la découverte du patrimoine historique et culturel.](#)
Le FSDIE ne finance pas : Le fonctionnement des associations [non conventionnées](#)
- Actualisation : ~~UTM~~-UT2J

APIEM se dit satisfaite de cette évolution.

Un bilan sera demandé après une année de fonctionnement.

La CFVU approuve à l'unanimité les modifications apportées aux critères FSDIE.

Votants : 23

Pour : 23

➤ **Définition de la répartition de l'aide sociale des étudiants (vote)**

Présentation Nathalie Lefèvre

Priorité est donnée aux aides directes *via* les assistantes sociales, et au coup de pouce santé. Le dispositif BAFA est mis en retrait ; l'aide à l'installation est d'un montant plus faible puisque ciblée sur un public peu nombreux que représentent les étudiants nouvellement bacheliers et en rupture familiale.

Un bilan sera présenté en janvier 2015.

Proposition de nouvelle répartition des fonds 2014 (aide alimentaire et aide financière directe) :

10 000 € pour aide alimentaire

10 000 € pour aide aux déplacements

5 000 € pour aide au BAFA

5 000 € pour aide à l'installation

20 000 € pour coup de pouce santé

50 000 € pour aide financière directe.

Soit un total de 100 000 €.

Le budget prévisionnel ne tient pas compte des reliquats. Ceux-ci apporteront de la souplesse au sein des dispositifs.

Publicité sera faite sur ces dispositifs : affiches, site et ENT de l'UT2J, mailing entre le 1^{er} et le 15 octobre, Rectorats, Lycées (pour l'aide à l'installation). Un dossier doit être rempli par l'étudiant. Ce dossier et la notice d'accompagnement sont téléchargeables sur le site de l'UT2J

Enrique Fraga demande que le dispositif de l'aide sociale apportée par les assistantes sociales soit transmis par mail aux UFR et Départements pour que les enseignants référents le relaient et sensibilisent les étudiants. Les foyers devront aussi relayer l'information.

La CFVU approuve à l'unanimité la définition de la répartition de l'aide sociale des étudiants.

Votants : 23

Pour : 23

3. Formation, Orientation, Insertion (FOI)

Présentation Hélène Ricaud-Droisy.

- **Demande de modification des UE proposées pour le M1 de Psychologie en UE 141 et UE 142**

Présentation Éric Raufaste.

Le choix porte sur les UE de spécialités. Actuellement (maquette 2011-2015), les étudiants peuvent choisir une UE 141 parmi une première liste de 5 UE et une UE 142 dans une deuxième liste de 5 UE ce qui rend certaines combinaisons d'UE impossibles. La solution est technique : dédoubler les listes pour permettre aux étudiants. Le risque au moment des examens du contrôle terminal tient à la nécessité d'avoir un grand nombre de créneaux.

Pour Hélène Ricaud-Droisy, le problème majeur est lié aux choix faits lors de la modélisation, c'est-à-dire le choix initial de maintenir deux listes distinctes. La Commission FOI a rappelé que les décisions prises au moment du montage des maquettes valent pour un contrat. Il faut mesurer les conséquences pour l'ensemble des étudiants. La Commission FOI s'est donc abstenue.

Éric Raufaste propose de faire composer les étudiants sur les 2 sujets qui les intéressent dans la même salle d'examen. Le Conseil d'UFR s'est réuni et a voté unanimement la fusion des 2 listes. L'UE ne concerne que le M1 de psychologie.

La Commission FOI a rappelé la temporalité du contrat mais la CFVU prendra la décision qui lui semble appropriée.

Patrice Bouyssières souligne l'unanimité de l'abstention de la Commission FOI qui résonne comme une sonnette d'alarme, mais rappelle aussi le fait que la CFVU ait son autonomie. Il est ici question d'allongement des choix possibles à l'intérieur de modules et la demande de l'UFR de Psychologie peut recueillir un avis favorable.

Pour Claudine Melan, ce sujet n'est pas une question de personnes ni de composition d'UFR, mais on est dans la possibilité démultipliée pour les étudiants.

Éric Raufaste, ajoute que les plus faibles effectifs sont là où nous voulons ouvrir des possibilités.

Francoise Duprat pense que refuser le changement empêche toute évolution de l'offre.

La Commission FOI s'est abstenue à l'unanimité.

La CFVU approuve à l'unanimité la demande modification des UE proposées pour le M1 de Psychologie en UE 141 et UE 142, ayant entendu les réserves de la Commission FOI.

Votants : 23
Pour : 23

➤ **Demande d'affectation de crédits ECTS pour le C2i niveau 1**

Il est rappelé ce qui avait été convenu concernant le C2i en CA en décembre dernier : intégration dans la maquette pour mise en conformité mais sans affectation de crédits ECTS sur une période de 2 ans, la modélisation avec intégration des crédits ECTS étant prévue en 2016. L'octroi de crédits maintenant est impossible à gérer et à expliquer aux étudiants. Un accord avait été trouvé pour la période transitoire.

Avis défavorable de la Commission FOI : 5 voix pour et 2 abstentions.

La CFVU donne un avis défavorable à l'unanimité à la demande d'affectation de crédits ECTS pour le C2i niveau 1.

Votants : 22
Pour : 22

➤ **Offre de formation des Masters MEEF (rentrée 2014 et rentrée 2015) (vote)**

Hélène Ricaud-Droisy rappelle l'historique.

François Grèzes-Rueff se félicite de pouvoir parler des contenus pédagogiques plutôt que des postes et des questions financières. Il présente la 4^e mention Conseiller pédagogique. Il s'agit d'abord de décroïsonner le milieu enseignant de son environnement éducatif, ensuite, d'offrir aux étudiants un débouché avec un Master 2. Peu d'ESPE ont pu proposer une offre sur cette mention.

Le contenu de la 4^e mention inquiète les enseignants des Sciences de l'éducation. Lors de la dernière Commission FOI, il a été convenu de réaliser une présentation commune des deux parcours concernés à l'ensemble des étudiants ayant candidaté sur ces masters. Elle aura lieu le 3 septembre 2014 en présence des collègues de l'ESPÉ et du Département des Sciences de l'éducation et de la formation. L'idée est de permettre aux étudiants de choisir l'un ou l'autre parcours en fonction de leur projet mais également d'accueillir plus d'étudiants.

Patrice Bouyssières s'inquiète de la professionnalisation des formations et le risque de perte d'influence qui pèse sur la recherche. Il s'inquiète également de la création de parcours parallèles. Il faut veiller à préserver le lien avec la recherche.

De fait, François Grèzes-Rueff regrette que le CAPES se professionnalise.

Jean-François Camps souligne la difficulté pour les étudiants de valider le Mémoire de recherche qui impliquerait en plus d'avoir un tuteur de terrain. Cela pose la question de la formation à la recherche des étudiants qui préparent un concours en M1 et sont en alternance en M2. Comment les conduire à produire un Mémoire de qualité dans ces conditions ?

Christian Valade et Claudine Mélan font également le constat de la difficulté à organiser le temps de la formation.

François Grèzes-Rueff souhaite une plus large collaboration avec les composantes de l'université à l'avenir.

Avis favorable de la Commission FOI à l'unanimité.

La CFVU approuve à l'unanimité l'offre de formation des Masters MEEF (rentrée 2014 et rentrée 2015) présentée dans le dossier d'accréditation.

La CFVU est favorable quant à la démarche engagée entre les collègues de l'ESPÉ et du Département des Sciences de l'éducation.

Votants : 23
Pour : 23

- **Actualisation de la convention entre le Département de Musique de l'UFR Lettres, Philosophie et Musique, et le Conservatoire à Rayonnement Régional (vote)**

Avis favorable de la Commission FOI à l'unanimité.

La CFVU approuve à l'unanimité l'actualisation de la convention entre le Département de Musique de l'UFR Lettres, Philosophie et Musique, et le Conservatoire à Rayonnement Régional.

Votants : 22
Pour : 22

- **Demande de création de parcours « Expertise ethnologique en patrimoine immatériel » dans la spécialité « Anthropologie sociale et historique » de la mention « Anthropologie sociale et historique » (vote)**

La Commission FOI a reporté ce point. Il n'y a pas d'ouverture prévue en 2015. Il faut affiner l'étude financière.

La CFVU demande un report de l'examen de la demande de création de parcours « Expertise ethnologique en patrimoine immatériel » dans la spécialité « Anthropologie sociale et historique » de la mention « Anthropologie sociale et historique ».

- **Demande de passage de 3 ans en 2 ans pour le DHEPS-REPS (Diplôme de Hautes Etudes Pratiques Sociales) (vote)**

Ce DU est en lien avec les préoccupations de la Région qui ne veut financer que sur 2 ans. Un dossier est en cours d'instruction. Il est envisagé de revenir sur une position nationale permettant le dépôt de ce DU en réseau.

La CFVU approuve à l'unanimité la demande de passage de 3 ans en 2 ans pour le DHEPS-REPS (Diplôme de Hautes Etudes Pratiques Sociales).

Votants : 22
Pour : 22

- **Convention entre le Département de Lettres modernes, Cinéma et Occitan (UFR LPM) et l'association IRIS**

Le Département et l'association interagissent dans l'enseignement de la langue des signes française pour la partie discipline associée. Le CA s'est prépositionné pour autoriser le conventionnement.

Enrique Fraga se félicite de la démarche dans la mesure où se sont en partie des sourds qui interviennent dans le Département. Cette convention est un atout pour l'université qui, en France, est à la pointe dans ce domaine, malheureusement nous n'avons pas d'enseignants titulaires pour assurer la formation.

Avis favorable de la Commission FOI à l'unanimité.

La CFVU approuve à l'unanimité la convention entre le Département de Lettres modernes, Cinéma et Occitan (UFR LPM) et l'association IRIS.

Votants : 22
Pour : 22

➤ **Convention entre le Département de Philosophie (UFR LPM), l'IEP et Toulouse 3**

Avis favorable de la Commission FOI à l'unanimité.

La CFVU approuve à l'unanimité la convention entre le Département de Philosophie (UFR LPM), l'IEP et Toulouse 3.

Votants : 22
Pour : 22

➤ **Convention entre le Département de Lettres modernes, Cinéma et Occitan et le Lycée Leconte de Lisle de la Réunion**

Avis favorable de la Commission FOI à l'unanimité assortie d'un avertissement sur la probable modification de la convention suite à la demande de l'État de travailler avec les COMUES afin d'avoir des conventions uniques avec les CPGE.

La CFVU approuve à l'unanimité la convention entre le Département de Lettres modernes, Cinéma et Occitan et le Lycée Leconte de Lisle de la Réunion.

Votants : 22
Pour : 22

➤ **Convention entre le Département Art&Com (UFR LPM) et le Conservatoire à Rayonnement Régional**

Ce point est reporté à la première CFVU de septembre, un certain nombre de points devant être clarifiés.

➤ **Demande de création de 2 UE hors cursus formulée par le Département Langues, Littératures & Civilisation ancienne**

Avis favorable de la Commission FOI à l'unanimité sous réserve de l'avis de la Commission Moyens et Prospective.

La CFVU approuve à l'unanimité la demande de création de 2 UE hors cursus formulée par le Département Langues, Littératures & Civilisation ancienne, sous réserve de l'avis de la Commission Moyens et Prospective.

Votants : 22
Pour : 22

➤ **Présentation de l'architecture Master pour le contrat quinquennal 2016-2020.**

Hélène Ricaud-Droisy explique que l'empan actuel est de 270 heures à 850 heures pour un M1 Pro ; de 225 heures à 600 heures pour un M Recherche ; de 200 heures à 950 heures pour un M2 Pro ; de 125 heures à 425 heures pour un M2 Recherche.

Le Ministère veut des Masters indifférenciés dont le volume horaire moyen se situe entre 500 heures et 600 heures. Ces Masters doivent avoir à l'intérieur de la mention une partie de tronc commun avec les autres parcours de la même mention. En outre, ils doivent tenir compte de la professionnalisation à la recherche. Ces éléments sont pris en compte pour la phase transitoire. Par ailleurs, les Masters comportent des UE de langue vivante – sur 2 ans – et d'informatique.

Claudine Mélan demande quels sont les critères qui ont prévalu à la prescription de structure, notamment en ce qui concerne les volumes horaires.

La Vice-présidente déléguée FOI indique que cette question est du ressort du Vice-président délégué Moyens et Prospective. Elle rappelle que l'on professionnalisait déjà quand il y avait des DESS. La structure présentée demande de revoir les contenus des cours mais permet aussi aux étudiants de travailler en groupe.

Philippe Canguilhem cite le Vice-président délégué Moyens et Prospective : il y a 1 000 étudiants de Master en moins depuis 2009 mais 4 000 heures en plus.

Un débat a lieu sur le temps dédié aux études. Faut-il rallonger ce temps ?

La Vice-présidente déléguée FOI indique que la question de la sélection n'est pas encore tranchée par le Ministère. Par ailleurs, elle précise que l'architecture Master s'entend sur une organisation en 4 semestres. Nous ne connaissons toujours pas la date de dépôt du dossier d'accréditation de la vague A. Des rencontres avec les composantes auront lieu la semaine du 8 septembre pour le point sur les maquettes dont la rédaction débutera en octobre et s'étendra jusqu'au 14 décembre.

Philippe Canguilhem rappelle ce que le Président a dit hier, à savoir que l'architecture qui vient d'être présentée s'impose à tous, sans marge de manœuvre, car elle favorise l'interdisciplinarité.

La Vice-présidente déléguée FOI pose la question « comment s'est créé le besoin d'avoir beaucoup d'heures de cours dans les Masters ? »

La CFVU du 11 septembre débattrait sur les maquettes.

Questions diverses

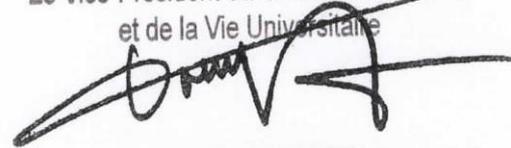
Néant.

Hélène Ricaud-Droisy remercie Valérie Sanchou et Sylvie Estrade qui exerceront leurs fonctions en d'autres lieux que la CFVU à compter de la rentrée universitaire prochaine.

La séance est close à 12h15.

Patrice BOUYSSIÈRES

Le Vice-Président du Conseil des Etudes
et de la Vie Universitaire



Patrice BOUYSSIÈRES